

Le Maire et la Municipalité de Rodemack ont le plaisir de vous convier à assister



11 NOVEMBRE
COMMÉMORATION
DE L' **ARMISTICE** **1918**



Cérémonies Commémoratives de l'Armistice du 11 Novembre 1918

Qui se dérouleront suivant le programme ci-après:

- * 9h00 – Messe en la Chapelle de SEMMING
- * 10h – Lecture de poèmes par les élèves de l'école
élémentaire Jean-Marie PELT
- * 10h15 – Dépôt de gerbe au Monument aux Morts en
présence d'un piquet d'honneur du 40^{ème} Régiment de
Transmissions de Thionville
- 10h45 – Vin d'Honneur au Foyer Socioculturel

**Le Maire,
Gérard Guerder**

